



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par Aurélie ODONNET
Tél : 04 70 48 30 48
Courriel : aurélie.audonnet@allier.gouv.fr

**Cabinet
Service interministériel de défense et
de protection civiles**

Moulins, le

- 8 JUL 2025

Le Préfet

à

Mesdames et messieurs les Maires du
département de l'Allier

OBJET : Adaptation de la posture Vigipirate
« été – automne 2025 »

Le Premier ministre a approuvé la nouvelle posture du plan VIGIPIRATE « été – automne 2025 », applicable depuis le 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « **Urgence attentat** » pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée.

Un effort tout particulier reste porté sur la sécurité :

- des lieux de culte et des établissements d'enseignements ;
- des lieux de rassemblement festifs, culturels et religieux ;
- des transports ainsi que des bâtiments publics et institutionnels ;
- du numérique .

Je vous rappelle que les attaques par véhicules-béliers demeurent un mode d'action privilégiée des organisations terroristes.

Afin de se prémunir d'éventuelles attaques, sur des lieux de rassemblement et des lieux de cultes, j'attire votre attention sur des mesures qui pourraient être prises, à savoir :

- Porter une attention particulière aux véhicules en stationnement à proximité en prenant des mesures d'interdiction de stationnement et de circulation à leurs abords.
- Apporter la contribution des polices municipales, le cas échéant, en coordination avec les forces étatiques.
- Inciter les organisateurs d'évènement à prendre contact avec les forces de sécurité intérieure (police ou gendarmerie) et les services préfectoraux afin de leur permettre d'adapter les mesures de sûreté qui leur incombent.

Je vous remercie pour votre vigilance et votre implication dans la sécurité de nos concitoyens.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Préfet,


Christophe NOËL du PAYRAT

Copie à : - Monsieur le Secrétaire Général
- Monsieur le Sous-Préfet de Montluçon
- Monsieur le Sous-Préfet de Vichy
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale de l'Allier
- Monsieur le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Allier

Préfecture de l'Allier
2 rue Michel de l'Hospital - CS 31649 - 03016 MOULINS Cedex
Tél. 04 70 48 30 00 - prefecture@allier.gouv.fr - www.allier.gouv.fr